

avis d'arrêt de travail

	-			
initial		de	prolongation	(*)
0.111.700	-	40	protorigosion.	2.7

volet 1, à adresser au service médical

à adresser, dans les deux jours, à l'organisme d'assurance maladie, à l'aide de l'enveloppe M. le Médecin-Conseil (art. L.162-4-1-1er al., L.162-4-4, L.315-2, L.321-1-5, L.323-6, R.321-2, R.323-11-1, D.323-2, L.376-1, D.615-23 et D.615-42 du Code de la sécurité sociale)

| Communication | Communicatio

TO MAKE THE REPORT OF THE PARTY	rassure(e)	TAKE BYFOUNDS	Charles and the second of the second
numéro d'immatriculation	ECHNOLOGICAL STREET		
nom (suiv; s'if y a feur du nom d'épouv(seij)			
prénom		AND PARTY OF THE PARTY.	
code de l'organisme de rattachement (voir vi	otre attestation papier vitale)		
adresse où le malade peut être visité (si avvo	vente de votre adresse habituelle	00	
code postal ville		n° de téléphone :	
bâtiment : escalier ; étage :	appartement:	code d'accès de la r	résidence :
(1) l'accord préatable de votre calase est <u>deusarous</u> si o	ette adresse se situe hors de votre	département de résidence	
activité salariée	profession indépen		
sans emploi date de cessation d'activité		précisez votre situation	Andr notice (b)
l'arrêt prescrit fait suite à un accident causé par l'arrêt prescrit fait suite à une cure thermale l'arrêt prescrit est en rapport avec l'affection pou	ir laquelle vous êtes pensionn		non
(*) si la prolongation de l'arrêt est prescrite par u cochez la case correspondante :	in médecin autre que le méde	cin traitant ou le médecir	qui a prescrit l'arrêt initial,
médecin remplaçant le médecin traitant ou le médecin prescripteur initial	médicin spécialiste cor à la demande du mêde		à l'occasion d'une hospitalisation
autre cas précisez et indiquez le motif :			
	l'employeur		
nom, prénom ou dénomination sociale adresse			
au esse	n" télép	hone:	
le l	e.mail: s renseignements m	édicaux	
je, soussigné(e), certifie avoir examiné (non	Annual Control of the		
et prescrit un amét de travail jusqu'au (en to	utes lettres) :		inclus
sans rapport* en rapport* avec u	ne affection visée aux articles	s L.324-1 et R.613-69 du	Code de la sécurité sociale /www
motice (Ø) In état pathologique résultant 	de la grossesse outrant	- 01
" une des deux cases doit être obligatoirement cochée	ar our parton gridos reconstra	3	CORPORATION SECURIOR
sorties autorisées: oui à partir du (Fausardie) du le présentie à son apenielle entre 9 et 11 à	anno al miso del el 16 hanno Valo de	non	
par exception, pour raison médicale dûment	Part of the Control o		aire :
non oui à partir du	/notr notic		
reprise à temps partiel pour raison médicale (art. L.323-3 du Code selectié sociale)	à partir du		note nonice (3)
	léments d'ordre médical (m	itr natice 🚱 :	
date	identifical	tion du praticien et le ca	as échéant de l'établissement
signature du praticien			